

LE CANADIAN

EDITION QUOTIDIENNE

OTTAWA, MARDI, 12 FEVRIER 1899

Oscar McDonell, Directeur

LE NUMERO: 1 CENTIM

Publié par la Cie. d'Imp.

10eme ANNEE No. 179

LE CANADIAN

FOUNDEUR 1879

Prix de l'abonnement

EDITION QUOTIDIENNE \$4.00
Un an, pour la ville..... \$4.00
en dehors de la ville..... 5.00

EDITION SEMAIDNAIRE \$1.00

Un an, pour la ville..... \$1.00

Invariablement payable d'avance.

Toutes lettres, correspondances etc. etc. doivent être adressées à

OSCAR McDONNELL
OTTAWA, ONT.

BUREAU ET ATELIERS
118 rue St Patrice
414 et 416 rue Sussex

Courrier Universel

Le général Boulanger a assisté aux débats de la chambre hier.

La princesse Louise travaille actuellement à une statue.

La Patti sera à Paris à la fin du mois.

Les cultivateurs ont commencé leurs labours à M. de la Hat, territoire du Nord-Ouest.

Le bill en faveur du suffrage des femmes a été défilé par 26 contre 22 dans la législature du Dakota.

Plusieurs terres appartenant à des cultivateurs ont été vendues par le shérif dans le comté de Barks, Pennsylvanie.

Un vote a été pris, hier, sur l'urgence en faveur du scrutin d'arrondissement dans la chambre française. M. Floquet n'a été soutenu que par 283 voix contre 274.

Un nègre est entré dans une Auberge à Londres et a tué le propriétaire avec un rasoir. La femme de l'hôtelier a blessé le nègre à la cuisse d'un coup de revolver; le nègre a été arrêté.

ÉTATS-UNIS

St. Louis, 11.—On annonce de St. Joseph, Missouri, la mort de Mme Montgomery, veuve du général du même nom.

Mme Montgomery s'est distinguée pendant la guerre de sécession en allant porter, à travers l'Etat de Missouri, d'importantes dépêches au général Lyons, de l'armée de l'Union. Elle fut prisonnière par les confédérés, elle fut fouillée; mais elle avait si bien caché ses dépêches dans ses chaussures qu'on ne les découvrit pas et qu'on l'a renvoyée en liberté.

Après, Mme Montgomery remettait les dépêches au général Lyons en personne.

New York, 11.—Mme Emma Althouse, d'Albany, N.Y., qui était au 6 et de déchargé depuis 35 jours, a repris presque subitement l'usage de ses sens, au moment où les médecins croyaient qu'elle allait expirer.

Le village de Minerville, situé dans le comté d'Essex, N.Y., a été en émoi par une formidable explosion. C'était le magasin de poudre de la Fort Henry Iron Ore Company qui venait de sauter. Personne n'a été tué, mais un nommé Turnbull a été très grièvement blessé et les vitres de toutes les maisons du voisinage ont été brisées. Il y avait, dit-on, près de cinq tonnes de poudre de mine dans le magasin.

On mande d'Augusta que le sénat et la chambre des représentants de l'Etat du Maine ont suspendu leur dernière séance pour donner une réception à M. Elnah Stevens, de B. l'grade, en l'honneur du 10ème anniversaire de sa naissance. M. Stevens touche une pension comme ancien soldat; il a 32 enfants et il jouit d'une santé excellente.

Philadelphie, 11.—On vient de commencer, à Wilkesbarre (Pennsylvanie), le procès de l'un des Italiens qui ont assassiné l'homme d'œuvre près de la ville M. McClure et Flanagan, pour leur voler une somme de \$16,000 et qui était destinée au paiement d'ouvriers employés à la construction d'un chemin de fer. L'accusé n'est guère connu que sous le sobriquet de Red Nod Miké. Ses complices se sont réfugiés en Italie.

Un drame terrible s'est déroulé en cette ville pendant la nuit, ces jours derniers.

Une jeune fille bien mise a été trouvée vers onze heures du soir étendue sans connaissance sur le trottoir au coin de Hope street et de Montgomery avenue. C'est infortunée avait reçu un coup de revolver dans la tête, et elle a rendu le dernier soupir, sans avoir repris l'usage de ses sens, au moment même où on la transportait à l'hôpital.

EUROPE

Paris, 11.—Le général Boulanger est resté iniquement à Paris. Il dit que les débats qui doivent avoir lieu incessamment à la chambre rendent sa présence nécessaire.

Il a l'intention de faire un voyage dans le midi de la France. Il ira peut-être en Italie.

La Presse nie ce matin que le général Boulanger ait déclaré que son programme de révision comprendrait l'adoption de la constitution américaine avec une présidence de dix ans.

Londres, 11.—M. Floquet a presque achevé de préparer le plan des mesures de répression contre Boulanger et ses partisans. Il est probable que l'adoption de ces mesures sera repoussée par la chambre des députés. Les conservateurs, les membres de l'extrême gauche et les radicaux modérés se sont prononcés déjà contre de pareils procédés.

VENTE SPECIALE

PENDANT LE MOIS DE FEVRIER

Plus de 2,000 pièces de coton des différentes filatures du Canada seront vendues à la pièce, à la balle ou à la vergé.

Cotons jaunes : Tissu fort et bonne qualité à 3c, 4c, 5c, 6c et 7c la vergé.

Cotons blancs sans apprêt et prêts pour l'aiguille à 5c, 7c, 9c et 10c la vergé.

Coton blanc et jaune à drap, 25c, 30c et 35 la vergé.

Coton à oreillers, 15c, 20c et 25c la vergé.

Toiles à nappes pur lin. Serviettes et toiles à serviettes à moins que les prix du gros.

Venez à cette VENTE et ACHETEZ vos cotons pour la saison. Aucune valeur semblable ne vous sera offerte dans le cours de l'année.

D. GARDNER & Cie

66 ET 68 RUE SPARKS.

Affaires Avantageuses

Pardessus de \$18.00 pour \$15.00
Pardessus de \$15.00 pour \$12.00
Pardessus de \$9.50 pour \$6.75
Blouse (Pee Jackets) de \$5.50 pour \$6.00

—ARGENT COMPTANT—

Les Banques Visitant

OTTAWA

Durant la Session du Parlement

Devraient donner leur mesure pour un bon corset confortable chez ACKROYD, dénomagé à 134 rue Sparks, patronisé par Madame Langtry et autres dames de distinction. Voir les lettres et certificats à notre magasin.

Chez ACKROYD

MAINTENANT AU

No. 134 RUE SPARKS

LOTTERIE NATIONALE

CLASSE D.

LE VINGTIEME TIRAGE MENSUEL AURA LIEU LE

MERCREDI, 20 Février 1899

A 2 HEURES, P.M.

VALEUR TOTALE DES LOTS

\$50,000.00

Gros Lot: Un Immeuble de \$50,000.00

NOUVEAUTE DES LOTS: —

1 Immeuble de \$50,000.00
1 do 2,000.00
2 Immeubles de 1,000.00
4 do 500.00
10 do 200.00
30 Ameublements de 100.00
300 Montres d'argent de 50.00
1000 Montres d'argent de 10.00
1000 Services de toilette de 5.00

3807 Lots valant \$50,000.00

COUT DU BILLET — \$1.00

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

Les demandes de biller seront reçues jusqu'à MIDI le jour du tirage.

Tirages, le 3e Mercredi de chaque mois.

Le Secrétaire: S. E. LEBEVRE,
Bureau: 19, Rue Saint-Jacques,
Montreal, Canada.

NETTOYAGE des TAPIS A LA VAPEUR

Les tapis sont nettoyés et les plumes réparées à la vapeur chez

STEPHENS WILKINS,
129 rue Augusta.

Les ordres peuvent être laissés au No 75, rue Bank.

LOYER & CIE

Nouveau Magasin d'Épiceries

No 226, RUE D'ALEXANDRE
Côté de la rue de l'Église, OTTAWA.

M. Loyer tient constamment à son magasin tout ce qui constitue la ligne d'épicerie dans ses moindres détails. Il espère par sa prompte attention et sa courtoisie envers le public, mériter une large part de patronage.

N. Faulkner & Fils

Importateurs de

CHAPEAUX, CASQUES, FOURRURES et d'Articles de Toilettes pour Messieurs

111 RUE RIDEAU.

LAROSE & Cie

HABILLEMENTS D'HOMMES
HABILLEMENTS D'HOMMES
HABILLEMENTS D'HOMMES

LAROSE & Cie

NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE
NOUVEL ASSORTIMENT D'AUTOMNE

LAROSE & Cie

Tout Tweeds et Stoffes à Robes achetées et confectionnées dans notre établissement recevra remède de \$10 pour 100—LAROSE & Cie, 101 Rue Rideau

Bureau de Poste d'Ottawa.

Arrivée et départ des malles.

MALLES	Parture	Arrivée.
Ouest—Toronto, Hamilton, etc.	7:00	9:30
Ouest—Bellefleur, etc.	7:30	10:00
Ouest—Manitoba, etc.	8:00	10:30
Ouest—Toronto, etc.	8:30	11:00
Ouest—Montreal, etc.	9:00	11:30
Est—Providence, etc.	9:30	12:00
Est—Carroll, etc.	10:00	12:30
Est—Riviera, etc.	10:30	13:00
Est—St. John, etc.	11:00	13:30
Est—New York, etc.	11:30	14:00
Est—Boston, etc.	12:00	14:30
Est—New York, etc.	12:30	15:00
Est—Boston, etc.	13:00	15:30
Est—New York, etc.	13:30	16:00
Est—Boston, etc.	14:00	16:30
Est—New York, etc.	14:30	17:00
Est—Boston, etc.	15:00	17:30
Est—New York, etc.	15:30	18:00
Est—Boston, etc.	16:00	18:30
Est—New York, etc.	16:30	19:00
Est—Boston, etc.	17:00	19:30
Est—New York, etc.	17:30	20:00
Est—Boston, etc.	18:00	20:30
Est—New York, etc.	18:30	21:00
Est—Boston, etc.	19:00	21:30
Est—New York, etc.	19:30	22:00
Est—Boston, etc.	20:00	22:30
Est—New York, etc.	20:30	23:00
Est—Boston, etc.	21:00	23:30
Est—New York, etc.	21:30	24:00
Est—Boston, etc.	22:00	24:30
Est—New York, etc.	22:30	25:00
Est—Boston, etc.	23:00	25:30
Est—New York, etc.	23:30	26:00
Est—Boston, etc.	24:00	26:30
Est—New York, etc.	24:30	27:00
Est—Boston, etc.	25:00	27:30
Est—New York, etc.	25:30	28:00
Est—Boston, etc.	26:00	28:30
Est—New York, etc.	26:30	29:00
Est—Boston, etc.	27:00	29:30
Est—New York, etc.	27:30	30:00
Est—Boston, etc.	28:00	30:30
Est—New York, etc.	28:30	31:00
Est—Boston, etc.	29:00	31:30
Est—New York, etc.	29:30	32:00
Est—Boston, etc.	30:00	32:30
Est—New York, etc.	30:30	33:00
Est—Boston, etc.	31:00	33:30
Est—New York, etc.	31:30	34:00
Est—Boston, etc.	32:00	34:30
Est—New York, etc.	32:30	35:00
Est—Boston, etc.	33:00	35:30
Est—New York, etc.	33:30	36:00
Est—Boston, etc.	34:00	36:30
Est—New York, etc.	34:30	37:00
Est—Boston, etc.	35:00	37:30
Est—New York, etc.	35:30	38:00
Est—Boston, etc.	36:00	38:30
Est—New York, etc.	36:30	39:00
Est—Boston, etc.	37:00	39:30
Est—New York, etc.	37:30	40:00
Est—Boston, etc.	38:00	40:30
Est—New York, etc.	38:30	41:00
Est—Boston, etc.	39:00	41:30
Est—New York, etc.	39:30	42:00
Est—Boston, etc.	40:00	42:30
Est—New York, etc.	40:30	43:00
Est—Boston, etc.	41:00	43:30
Est—New York, etc.	41:30	44:00
Est—Boston, etc.	42:00	44:30
Est—New York, etc.	42:30	45:00
Est—Boston, etc.	43:00	45:30
Est—New York, etc.	43:30	46:00
Est—Boston, etc.	44:00	46:30
Est—New York, etc.	44:30	47:00
Est—Boston, etc.	45:00	47:30
Est—New York, etc.	45:30	48:00
Est—Boston, etc.	46:00	48:30
Est—New York, etc.	46:30	49:00
Est—Boston, etc.	47:00	49:30
Est—New York, etc.	47:30	50:00
Est—Boston, etc.	48:00	50:30
Est—New York, etc.	48:30	51:00
Est—Boston, etc.	49:00	51:30
Est—New York, etc.	49:30	52:00
Est—Boston, etc.	50:00	52:30
Est—New York, etc.	50:30	53:00
Est—Boston, etc.	51:00	53:30
Est—New York, etc.	51:30	54:00
Est—Boston, etc.	52:00	54:30
Est—New York, etc.	52:30	55:00
Est—Boston, etc.	53:00	55:30
Est—New York, etc.	53:30	56:00
Est—Boston, etc.	54:00	56:30
Est—New York, etc.	54:30	57:00
Est—Boston, etc.	55:00	57:30
Est—New York, etc.	55:30	58:00
Est—Boston, etc.	56:00	58:30
Est—New York, etc.	56:30	59:00
Est—Boston, etc.	57:00	59:30
Est—New York, etc.	57:30	60:00
Est—Boston, etc.	58:00	60:30
Est—New York, etc.	58:30	61:00
Est—Boston, etc.	59:00	61:30
Est—New York, etc.	59:30	62:00
Est—Boston, etc.	60:00	62:30
Est—New York, etc.	60:30	63:00
Est—Boston, etc.	61:00	63:30
Est—New York, etc.	61:30	64:00
Est—Boston, etc.	62:00	64:30
Est—New York, etc.	62:30	65:00
Est—Boston, etc.	63:00	65:30
Est—New York, etc.	63:30	66:00
Est—Boston, etc.	64:00	66:30
Est—New York, etc.	64:30	67:00
Est—Boston, etc.	65:00	67:30
Est—New York, etc.	65:30	68:00
Est—Boston, etc.	66:00	68:30
Est—New York, etc.	66:30	69:00
Est—Boston, etc.	67:00	69:30
Est—New York, etc.	67:30	70:00
Est—Boston, etc.	68:00	70:30
Est—New York, etc.	68:30	71:00
Est—Boston, etc.	69:00	71:30
Est—New York, etc.	69:30	72:00
Est—Boston, etc.	70:00	72:30
Est—New York, etc.	70:30	73:00
Est—Boston, etc.	71:00	73:30
Est—New York, etc.	71:30	74:00
Est—Boston, etc.	72:00	74:30
Est—New York, etc.	72:30	75:00
Est—Boston, etc.	73:00	75:30
Est—New York, etc.	73:30	76:00
Est—Boston, etc.	74:00	76:30
Est—New York, etc.	74:30	77:00
Est—Boston, etc.	75:00	77:30
Est—New York, etc.	75:30	78:00
Est—Boston, etc.	76:00	78:30
Est—New York, etc.	76:30	79:00
Est—Boston, etc.	77:00	79:30
Est—New York, etc.	77:30	80:00
Est—Boston, etc.	78:00	80:30
Est—New York, etc.	78:30	81:00
Est—Boston, etc.	79:00	81:30
Est—New York, etc.	79:30	82:00
Est—Boston, etc.	80:00	82:30
Est—New York, etc.	80:30	83:00
Est—Boston, etc.	81:00	83:30
Est—New York, etc.	81:30	84:00
Est—Boston, etc.	82:00	84:30
Est—New York, etc.	82:30	85:00
Est—Boston, etc.	83:00	85:30
Est—New York, etc.	83:30	86:00
Est—Boston, etc.	84:00	86:30
Est—New York, etc.	84:30	87:00
Est—Boston, etc.	85:00	87:30
Est—New York, etc.	85:30	88:00
Est—Boston, etc.	86:00	88:30
Est—New York, etc.	86:30	89:00
Est—Boston, etc.	87:00	89:30
Est—New York, etc.	87:30	90:00
Est—Boston, etc.	88:00	90:30
Est—New York, etc.	88:30	91:00
Est—Boston, etc.	89:00	91:30
Est—New York, etc.	89:30	92:00
Est—Boston, etc.	90:00	92:30
Est—New York, etc.	90:30	93:00
Est—Boston, etc.	91:00	93:30
Est—New York, etc.	91:30	94:00
Est—Boston, etc.	92:00	94:30
Est—New York, etc.	92:30	95:00
Est—Boston, etc.	93:00	95:30
Est—New York, etc.	93:30	96:00
Est—Boston, etc.	94:00	96:30
Est—New York, etc.	94:30	97:00
Est—Boston, etc.	95:00	97:30
Est—New York, etc.	95:30	98:00
Est—Boston, etc.	96:00	98:30
Est—New York, etc.	96:30	99:00
Est—Boston, etc.	97:00	99:30
Est—New York, etc.	97:30	100:00
Est—Boston, etc.	98:00	100:30
Est—New York, etc.	98:30	101:00
Est—Boston, etc.	99:00	101:30
Est—New York, etc.	99:30	102:00
Est—Boston, etc.	100:00	102:30
Est—New York, etc.	100:30	103:00
Est—Boston, etc.	101:00	103:30
Est—New York, etc.	101:30	104:00
Est—Boston, etc.	102:00	104:30
Est—New York, etc.	102:30	105:00
Est—Boston, etc.	103:00	105:30
Est—New York, etc.	103:30	106:00
Est—Boston, etc.	104:00	106:30
Est—New York, etc.	104:30	107:00
Est—Boston, etc.	105:00	107:30
Est—New York, etc.	105:30	108:00
Est—Boston, etc.	106:00	108:30
Est—New York, etc.	106:30	109:00
Est—Boston, etc.	107:00	109:30
Est—New York, etc.	107:30	110:00
Est—Boston, etc.	108:00	110:30
Est—New York, etc.	108:30	111:00
Est—Boston, etc.	109:00	111:30
Est—New York, etc.	109:30	112:00
Est—Boston, etc.	110:00	112:30
Est—New York, etc.	110:30	113:00
Est—Boston, etc.	111:00	113:30
Est—New York, etc.	111:30	114:00
Est—Boston, etc.	112:00	114:30
Est—New York, etc.	112:30	115:00
Est—Boston, etc.	113:00	115:30
Est—New York, etc.	113:30	116:00
Est—Boston, etc.	114:00	116:30
Est—New York, etc.	114:30	117:00
Est—Boston, etc.	115:00	117:30
Est—New York, etc.	115:30	118:00
Est—Boston, etc.	116:00	118:30
Est—New York, etc.	116:30	119:00
Est—Boston, etc.	117:00	119:30
Est—New York, etc.	117:30	120:00
Est—Boston, etc.	118:00	120:30
Est—New York, etc.	118:30	121:00
Est—Boston, etc.	119:00	121:30
Est—New York, etc.	119:30	122:00
Est—Boston, etc.	120:00	122:30
Est—New York, etc.	120:30	123:00
Est—Boston, etc.	121:00	123:30
Est—New York, etc.	121:30	124:00
Est—Boston, etc.	122:00	124:30
Est—New York, etc.	122:30	125:00
Est—Boston, etc.	123:00	125:30
Est—New York, etc.	123:30	126:00
Est—Boston, etc.	124:00	126:30
Est—New York, etc.	124:30	127:00
Est—Boston, etc.	125:00	127:30
Est—New York, etc.	125:30	128:00
Est—Boston, etc.	126:00	128:30
Est—New York, etc.	126:30	129:00
Est—Boston, etc.	127:00	129:30
Est—New York, etc.	127:30	130:00
Est—Boston, etc.	128:00	130:30
Est—New York, etc.	128:30	131:00
Est—Boston, etc.	129:00	131:30
Est—New York, etc.	129:30	132:00
Est—Boston, etc.	130:00	132:30
Est—New York, etc.	130:30	133:00
Est—Boston, etc.	131:00	133:30
Est—New York, etc.	131:30	134:00
Est—Boston, etc.	132:00	134:30
Est—New York, etc.	132:30	135:00
Est—Boston, etc.	133:00	135:30
Est—New York, etc.	133:30	136:00
Est—Boston, etc.	134:00	136:30
Est—New York, etc.	134:30	

MARDI 12 FÉVRIER 1889

ACTUALITÉS

Madame Albani a donné un concert, hier soir, à Toronto, et a été acclamée.

Le Monde annonce que la dernière élection de M. Goyette, à Laprairie, sera certainement contestée.

La ville de Sherbrooke compte actuellement 9,000 habitants. De ce nombre il y a 6,000 Canadiens-français.

Une dépêche de Québec annonce que la session pourrait bien être très longue. Le discours sur le budget ne sera prononcé que vendredi prochain.

Nous apprenons que Sir Hector Langevin ira, quelque temps après la session, faire une visite des édifices publics dans la Colombie Anglaise.

Actuellement, à Toronto, le marché est pourvu de grandes quantités d'œufs frais, plus que pour les besoins, et les prix y sont à la baisse.

On dit que M. Scarth, député de Winnipeg, sera nommé prochainement au Sénat à la place laissée vacante par la nomination de M. Schultz au poste de lieutenant-gouverneur du Manitoba.

L'Association des Jeunes Libéraux, de Toronto, a invité M. Davies, député de l'île de Pêques-Etoward, à leur faire une conférence sur la réciprocité illimitée.

M. l'abbé Gagnon a été envoyé en mission importante à Lewiston, Maine, par Son Éminence le Cardinal Taschereau. On suppose que cette mission se rapporte à la nomination d'évêques Canadiens dans les diocèses habités en majorité par les Canadiens.

Dans quelques parties des provinces maritimes, les opérations des chantiers de bois sont interrompues faute de neige. Dans la Nouvelle-Écosse tous les lacs, rivières et havres, sont libres de glace comme en été. Les bestiaux sont encore dans les champs.

Un des événements importants de l'année sera la construction d'un chemin de fer entre Duluth et le lac Supérieur, le port de sortie du Minnesota, et Winnipeg, sur un parcours de 381 milles. Ce chemin ouvrira une nouvelle région de terres à l'ouest du Manitoba.

Encore une preuve de la valeur de l'année. Wannamaker, de Philadelphie, se vantait, il y a un mois, d'avoir payé \$5,000 en annonces pendant une semaine. Mais Jordan, Marsh & Co., de Boston, se vantent à leur tour d'avoir payé \$2,000 en une semaine, et d'avoir déjà payé \$45,000 en un même mois pour ses annonces.

Les honorables conseillers législatifs, MM. Lavolette, Dionne et Larue disent n'avoir jamais approuvé et n'approuvent pas le projet de M. Gilman pour abolir le Conseil.

C'est par erreur que leurs noms étaient dans la dépêche que nous avons publiée à ce sujet.

M. Gilman lui-même dit que son projet n'est pas de proposer et d'indemniser, mais d'abolir le Conseil tout simple.

L'Empire d'hier publie un long article en réponse à celui du World, sur la question des Jésuites. L'Empire met les protestants en garde contre ceux qui voudraient, avec cette question, créer une agitation intempestive. L'Empire dit qu'il ne se prêtera pas à une agitation qui aurait pour effet de soulever les préjugés de sectes et de diviser les habitants du Canada en deux camps hostiles. L'Empire dit qu'il sera soutenu dans cette position par tout protestant bien pensant.

M. F. Bernard, député de Caribou, a été présenté à la chambre hier après midi par l'honorable M. Dewdney et M. Mara.

M. Ellis a déposé un bill autorisant la cotisation des salaires ou revenus des membres du service civil.

En réponse à M. Choquette, M. Mackenzie Powell a dit que le coût des listes électorales avant l'établissement du bureau d'imprimerie avait été de \$114,570. Depuis l'établissement du bureau d'imprimerie la composition et l'impression des listes y avaient coûté \$21,845. La somme dépensée pour le matériel et l'organisation du bureau est de \$63,845.

En réponse à M. Choquette, sir John a dit que le gouvernement n'avait reçu ni directement ni indirectement d'invitation pour visiter les principales villes des États-Unis; mais il a reçu en sa qualité personnelle une lettre d'un citoyen américain lui disant que ce serait une bonne chose si cette visite avait lieu.

En réponse à M. Therrien, le maître-général des Postes a déclaré, hier, que ce n'était pas l'intention du gouvernement de réduire le port

des lettres à deux cents. Il pouvait se faire, cependant, que l'on apporterait à la loi certaines modifications à l'avantage du public.

Le rapport du Secrétaire d'Etat pour l'année expirée le 31 décembre 1888 a été déposé sur le bureau de la chambre, hier. On voit par ce rapport que la dépense totale a été de \$43,549, et les revenus de \$5,187. Les principales sources de ces revenus sont les droits pour chartes d'incorporation, \$2,360, et les commissions, \$2,216. Les passeports ont rapporté \$164.

M. John Haggart, le nouveau maître-général des Postes, a eu un très bon argument, hier après-midi, dans sa réponse aux prélections de M. Mulock, concernant les engrais artificiels. Ces engrais, a dit M. Haggart, se composent de deux ingrédients : l'acide sulfurique et le phosphate de chaux. Nous possédons en Canada le phosphate en quantité illimitée, de même que le cuivre dont l'acide sulfurique est tiré. L'imposition d'un droit sur ces ingrédients a fait ouvrir des mines de cuivre fermées depuis longtemps, et plus cette industrie se développera plus l'on pourra fabriquer à bon marché les engrais artificiels. Il ne sera pas nécessaire d'aller acheter à l'étranger nos engrais artificiels, les cultivateurs pouvant en avoir en Canada et à prix bas.

La Chambre a discuté pendant environ une heure et demie, hier, sur une motion de M. Mulock demandant d'abroger le droit sur les engrais artificiels et de les placer sur la liste des articles admis en franchise. Les orateurs en faveur de la motion ont prétendu que l'abrogation de ces droits était absolument nécessaire pour l'avancement de l'agriculture en ce pays. L'hon. M. Foster a répondu que les arguments de l'opposition n'étaient pas suffisants pour le convaincre de la nécessité d'enlever les droits sur les engrais artificiels, droits qui ne pèsent guère sur la classe agricole, car ils n'ont rapporté, l'année dernière, que la somme de \$2,491, ce qui n'est certainement pas un montant capable de ruiner les cultivateurs du pays.

Comme d'autres députés voulaient parler sur la question, à six heures moins cinq minutes Sir John A. Macdonald a proposé l'ajournement du débat.

Le plan de l'opposition paraît être d'attaquer le gouvernement en détail et sur des points se rapportant au intérêt des cultivateurs. M. Platt vient de donner avis d'une autre motion par laquelle il demande que tous les grains et graines qui ne parviennent pas à maturité en Canada, mais qui sont utiles à l'engraissement du bétail, soient admis en franchise.

Le Travailleur de Worcester donne les détails suivants sur la persécution organisée par les autorités scolaires de Haverhill contre les écoles catholiques de cette ville. Il est bon de connaître l'esprit des citoyens des États-Unis avant de décider définitivement l'annexion du Canada à la République voisine.

Voici ce que rapporte notre confrère : Hier matin (mercredi, 6 du courant) MM. Louis Noy, George Dugas, Honoré Côté, Louis Gérard, Joseph Paquette et Raphaël Saint-Onge comparaisaient devant la Cour de Police de cette ville pour répondre à l'accusation d'avoir négligé d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, telle qu'approuvée par les Statuts et nos commissaires depuis septembre 1887 jusqu'à février 1889. Tous ont plaidé non coupables, et comme les avocats qui doivent comparaître pour la défense demeurent à Boston, la cause a été remise à samedi matin.

Nous ferons connaître à nos lecteurs tous les détails de cette affaire, nous nous réservons de donner un sort de l'école catholique française de Haverhill.

Il nous fait plaisir d'apprendre que nos compatriotes tiennent ferme et sont bien prêts à élever ce qui les considèrent avec raison comme une persécution et une tyrannie des plus odieuses.

La cause a été jugée samedi, et nos lecteurs en trouveront le résultat dans nos dépêches spéciales.

UN EMPRUNT EN PERSPECTIVE

Le Citizen dit que l'honorable M. Mercier a rappelé la clause 5 de l'acte de conversion de la dette de la province, parce qu'il est à la veille de contracter un nouvel emprunt.

Cette fameuse clause de la conversion compulsoire étant de nature à nuire à notre crédit sur le marché financier, le premier ministre l'a fait disparaître.

Le Citizen est d'opinion que le nouvel emprunt aurait été un fiasco complet si le gouvernement se fut présenté avec cette clause décrétée.

La conversion forcée, qui a donné lieu à une si vive protestation de la part des grands financiers anglais.

L'ABOLITION DU CONSEIL LÉGISLATIF

(De l'événement)

A l'ouverture de la session d'hier du Conseil législatif, l'hon. M. Gilman a appelé l'attention de ses collègues sur un entrefilet publié par le Chronicle sur l'abolition de cette chambre. Cet article présentait à M. Gilman l'intention de déposer un projet de loi relatif à l'abolition du Conseil législatif.

M. Gilman a dit que cette nouvelle était entièrement fautive. Il ne se propose pas de présenter une semblable mesure, ni d'accorder une indemnité aux conseillers législatifs dans le cas où cette chambre serait abolie. C'est un gouvernement de prendre l'initiative dans une législation de cette nature.

Quant à lui, il n'en a pas le droit, puisqu'il s'agit ici d'une question d'argent. Plus tard, il proposera peut-être des résolutions touchant l'abolition du Conseil législatif, mais en agissant ainsi, il se conformera à la constitution.

L'hon. M. Garneau s'est levé aussitôt et a exprimé toute la satisfaction que la déclaration de M. Gilman lui avait causée; car il a

M. David a repris le débat sur le bill de M. Pelletier aux fins d'amender l'acte électoral. Il l'appuie maintenant après avoir combattu à une séance antérieure.

Le bill est combattu par MM. Hall Casgrain et finalement, sur la proposition de M. Flynn, le débat est ajourné.

AVIS DE MOTION

Sir Adolphe Caron a donné avis d'un bill amendement l'acte actuel concernant la milice.

M. Jones, député de Gaspé, a donné avis d'un bill amendement l'acte des élections fédérales.

M. Casey a donné avis au gouvernement qu'il demanderait un état des lieux des bureaux de postes et de douane, dans les cités et les villages de moins de 20,000 âmes, construits ou en cours de construction aux frais du public, avec la date de la construction, le coût jusqu'à ce jour, les revenus perçus durant la dernière année financière, et la population de la cité ou village dans chaque cas.

Voici la motion dont M. Platt a donné avis et dont nous parlons dans un autre endroit du journal : Qu'il est expédient de mettre sur la liste des articles admis en franchise et d'abolir les droits dont ils sont frappés, tous les grains et semences ne parvenant pas à maturité en Canada, mais qui sont importés en grande quantité pour y être semés en vue d'en récolter les produits en vert pour servir à l'alimentation des animaux, d'après le système d'ensilage si généralement adopté par les fermiers du Canada.

L'ANNEXION

Le Travailleur de Worcester donne les détails suivants sur la persécution organisée par les autorités scolaires de Haverhill contre les écoles catholiques de cette ville. Il est bon de connaître l'esprit des citoyens des États-Unis avant de décider définitivement l'annexion du Canada à la République voisine.

Voici ce que rapporte notre confrère : Hier matin (mercredi, 6 du courant) MM. Louis Noy, George Dugas, Honoré Côté, Louis Gérard, Joseph Paquette et Raphaël Saint-Onge comparaisaient devant la Cour de Police de cette ville pour répondre à l'accusation d'avoir négligé d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, telle qu'approuvée par les Statuts et nos commissaires depuis septembre 1887 jusqu'à février 1889. Tous ont plaidé non coupables, et comme les avocats qui doivent comparaître pour la défense demeurent à Boston, la cause a été remise à samedi matin.

Nous ferons connaître à nos lecteurs tous les détails de cette affaire, nous nous réservons de donner un sort de l'école catholique française de Haverhill.

Il nous fait plaisir d'apprendre que nos compatriotes tiennent ferme et sont bien prêts à élever ce qui les considèrent avec raison comme une persécution et une tyrannie des plus odieuses.

La cause a été jugée samedi, et nos lecteurs en trouveront le résultat dans nos dépêches spéciales.

LA FUTE DE L'ASSASSIN

Telle que racontée par lui-même, la fute de l'assassin McGrath, après avoir accompli son crime, est remplie de péripéties. Dans sa hâte de quitter la maison, il n'a pas songé à mettre son pardessus et a couru à travers champs en chaussures légères à travers une neige molle qui lui arrivait aux genoux. Après avoir fait environ quatre milles, le pauvre diable est tombé d'épuisement et s'est endormi la long du chemin qui conduit à Lachine.

En se réveillant, il s'aperçut qu'il avait les deux mains gelées. Il pourrissait sa route et n'aurait pu manger dans sa cellule. Sa femme et la fille Jennie Roberts, ont été retenues comme témoins en attendant l'issue de l'enquête.

McGrath admit lui-même avoir commis le crime épouvantable dont on l'accuse, mais dit que Holden n'a pas seulement insulté sa femme, mais l'a maltraitée. Il se dit satisfait d'avance du résultat de son procès.

TÉMOIGNAGE DE L'ÉPOUSE

Madame McGrath, épouse du prisonnier, dit que Holden a frappé son mari et a ensuite fait un saut en arrière en portant la main à sa poche comme pour sortir un revolver. "Je ne l'ai pas vu", dit-elle, "sortir un pistolet de sa poche, mais j'ai toujours craint que mon mari se ferait feu, parce que depuis quel que temps j'ai consulté une clairvoyante et que le m'a dit que mon mari mourrait de mort violente. Holden le défunt s'est servi à mon égard d'un langage de plus insultant."

Mademoiselle Murray, âgée de 60 ans, témoinne ensuite qu'elle pense au No 73 rue des Jûres, et qu'elle a souvent entendu le docteur se servir d'expressions méprisantes à l'adresse de madame McGrath. Le soir du meurtre, elle a fermé sa porte à clé et n'a rien vu de ce qui s'était passé.

Après quelques temps de délégitimation, le jury a rendu un verdict de meurtre. Le prisonnier a alors été reconduit à la prison. Avant son départ de la prison, il a eu une entrevue des plus touchantes avec sa femme. McGrath semblait très ému et pleurait à chaudes larmes.

considéré lui-même l'article du Chronicle comme étant une insulte lancée à la figure de tous les membres de cette chambre. En effet, l'article de ce journal insinua, en parlant de l'indemnité, que onze conseillers sur vingt-quatre sont prêts à accepter cette compensation; c'est dire que que les membres de cette chambre sont déjà disposés à se vendre. Le Conseil législatif doit protester contre une semblable accusation.

UN MÉDECIN EST-IL COUPABLE?

Un médecin qui refuse de se rendre à l'appel d'un malade se trouve-t-il avoir commis un délit tombant sous le coup de la loi, si ce malade vient à mourir?

Cette question intéressante, sinon absolument neuve, vient d'être résolue par la négative à Rome, en audience du tribunal correctionnel. Circonstance aggravante, le médecin coupable était payé par la commune pour faire le service de nuit et répondre aux appels qui lui étaient adressés. Le tribunal n'en a pas moins déclaré que le médecin qui refuse de se rendre chez un particulier ne commet pas un délit.

Le Meurtre à Montreal

L'ENQUÊTE.—LE VERDICT

Montreal, 11.—L'épouse de l'accusé Holden a vu Holden en compagnie de Jane Roberts chez Mme Ennis, à qui elle fit des pautes à cet effet. Vendredi, ayant fait certaines remarques au même propos, Holden l'injuria en blasphémant et c'est alors que l'accusé entra dans la chambre où elle se trouvait avec Holden; une discussion amère s'engagea entre les deux hommes. La chambre était assez éclairée et il n'y avait personne autre.

Elle ne sait pas si Holden l'a frappée; elle se précipita dans la chambre de madame Ennis pour lui dire ce qui se passait et sortit en criant: "Luther, Luther, qu'avez-vous fait?"

Le témoin ajoute qu'en voulant séparer les deux hommes, elle a reçu la blessure dont elle souffre à la nuque; elle ne peut dire qui lui a fait cette blessure, à cause de l'excitation qui la surmontait alors.

JANE ROBERTS

est âgée de 35 ans et servante chez M. Bank, restaurateur, au No 202 rue des Allemands. Elle a vu chez Holden, en compagnie de ce dernier vendredi soir, et le quitta après le commencement de la lutte avec McGrath. Dans la rue, quelqu'un l'a frappée; mais elle ne peut dire qui.

Mme McGrath descendit l'escalier en criant: "Il est tué! Il est tué!" mais le témoin n'a pas compris de qui l'on parlait. Elle croit qu'il était alors 1 heure.

Julia Murray connaissait McGrath comme un homme tranquille et paisible. Elle troublait pour origine les visites de Jane Roberts. Elle ne sait pas si Holden est mort ou non.

Telle que racontée par lui-même, la fute de l'assassin McGrath, après avoir accompli son crime, est remplie de péripéties. Dans sa hâte de quitter la maison, il n'a pas songé à mettre son pardessus et a couru à travers champs en chaussures légères à travers une neige molle qui lui arrivait aux genoux. Après avoir fait environ quatre milles, le pauvre diable est tombé d'épuisement et s'est endormi la long du chemin qui conduit à Lachine.

En se réveillant, il s'aperçut qu'il avait les deux mains gelées. Il pourrissait sa route et n'aurait pu manger dans sa cellule. Sa femme et la fille Jennie Roberts, ont été retenues comme témoins en attendant l'issue de l'enquête.

McGrath admit lui-même avoir commis le crime épouvantable dont on l'accuse, mais dit que Holden n'a pas seulement insulté sa femme, mais l'a maltraitée. Il se dit satisfait d'avance du résultat de son procès.

TÉMOIGNAGE DE L'ÉPOUSE

Madame McGrath, épouse du prisonnier, dit que Holden a frappé son mari et a ensuite fait un saut en arrière en portant la main à sa poche comme pour sortir un revolver. "Je ne l'ai pas vu", dit-elle, "sortir un pistolet de sa poche, mais j'ai toujours craint que mon mari se ferait feu, parce que depuis quel que temps j'ai consulté une clairvoyante et que le m'a dit que mon mari mourrait de mort violente. Holden le défunt s'est servi à mon égard d'un langage de plus insultant."

Mademoiselle Murray, âgée de 60 ans, témoinne ensuite qu'elle pense au No 73 rue des Jûres, et qu'elle a souvent entendu le docteur se servir d'expressions méprisantes à l'adresse de madame McGrath. Le soir du meurtre, elle a fermé sa porte à clé et n'a rien vu de ce qui s'était passé.

Après quelques temps de délégitimation, le jury a rendu un verdict de meurtre. Le prisonnier a alors été reconduit à la prison. Avant son départ de la prison, il a eu une entrevue des plus touchantes avec sa femme. McGrath semblait très ému et pleurait à chaudes larmes.

LE COMPLÉMENT DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

L'établissement d'une ligne de steamers rapides entre l'Angleterre, l'Asie et l'Afrique sera certainement, après la construction du chemin de fer du Pacifique, l'entreprise qui touchera le plus à notre avenir matériel.

En effet, des steamers rapides sur l'Atlantique et le Pacifique nous donneront la clé du commerce universel. Nous pourrions lui offrir la route la plus courte, la plus directe. Malgré les grands efforts qu'ils font pour accaparer ce commerce, les États-Unis ne pourront lutter avec nous ni sur terre ni sur mer. La distance étant contre eux, il nous suffira d'améliorer nos moyens de transport pour assurer les immenses avantages qui résulteront de l'augmentation du commerce.

De nouveaux horizons s'ouvrent devant nous; nous n'avons qu'à marcher de l'avant; pour faire progresser notre pays d'une manière étonnante.

Que de changements depuis quelques années. Ce qui nous assiegeait d'un jour le commerce de la Chine passerait sur notre sol et que l'Asie deviendrait un grand marché pour les produits canadiens, étaient traités de rêves et d'utopies. Pour tant, cette prédiction est en voie de réalisation.

L'autre jour, nos fabricants de coton exportaient 12,000 ballons de coton en Chine, et nous importons directement tout notre thé du Japon. Il y a quelques années, tout le commerce entre le Canada, les Indes Occidentales, l'Amérique du Sud la Chine et le Japon, n'était guère que six millions de piastres, tandis qu'il dépasse aujourd'hui dix millions. Quant aux possibilités de ce commerce, on peut en juger par le fait qu'il s'élevait aux États-Unis en 1887 à \$234,434,000. Le commerce des États-Unis avec l'Amérique du Sud est de \$1,50 par tête de sa population, et n'est qu'à peine au Canada il est de 47 centimes, de \$1,50 avec les Indes Occidentales pour les États-Unis et de \$1,17 pour le Canada; de 85 centimes avec la Chine et de 45 centimes pour le Canada. Ces chiffres prouvent surabondamment ce qu'il nous est possible de faire.

CONSEIL DE VILLE DE HULL

Le compte de M. T. Vau-Député en Québec—Le pont de la Gaiterie

Hier soir a eu lieu l'assemblée générale du conseil de ville de Hull. Tous les échevins étaient présents à l'exception de M. Héloïse Graham.

Sur motion de M. Arduin et Scott, le 5ème rapport du comité de l'acqueduc accordant \$328,57 d'extra à M. Vau a été adopté. Sur motion de MM. Arduin et Scott le comité des finances est réquis de voir aux moyens de prendre pour reconstruire l'hôtel de ville sur le vieux site. Sur motion de MM. Scott et Arduin il a été décidé de demander à M. Aloozo Wright d'user de son influence pour obtenir de la compagnie du Pacifique qu'elle fasse arrêter tous ses trains à Hull.

Sur motion de MM. Champagne et Landry, M. le maire et M. Aubry sont chargés de pourvoir de titres les citoyens qui ont été expropriés par l'ouverture des rues Wright et Alma.

Sur motion de MM. Arduin et Landry, M. le maire et M. Scott et Landry sont nommés pour aller en délégation à Québec solliciter l'aide du gouvernement pour la construction d'un pont sur la rivière Gatineau.

Sur motion de MM. Marston et Champagne, M. le maire est autorisé à renouveler pour douze mois les bail à M. Faulkner pour loyer de la station de police, et le conseil s'ajourne.

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Présidence de M. O'Garra.

Alex Stewart, vagabondage, trois mois de prison.

L. Bourque, vente de boissons sans licence, cause ajournée à demain.

N. Dorion, gardant de la boisson en vente sans licence, \$20 d'amende et \$2 de frais.

Herbert O'Neil, vol, cause remise à demain.

Onéisme Auger, vol de 600 livres de fer à Narcisse Meloche, acquitté.

DECEZ

A Ottawa, hier soir, il courait, Madame Julie Curis, épouse de M. Antoine Champagne, âgée de 68 ans. Madame Champagne que sa santé partie de la Congrégation des dames de Ste Anne et les membres de cette congrégation sont priées d'assister à sa funérailles qui auront lieu jeudi matin à 9 heures, à la Basilique. Départ du convoi du numéro 5064, rue Sussex. Parents et amis sont priés d'assister.

Colonie de Terre-Neuve.

ENTREPRENEURS DE CHEMIN DE FER

Le Gouvernement de Terre-Neuve sollicite des soumissions pour la construction et la mise en opération d'une ligne de chemin de fer dans la Colonie d'environ 250 milles de long, les dites soumissions devant être adressées au Secrétaire Colonial, St. Jean Terre-Neuve, qui les recevra jusqu'au 15ème jour de mars, 1889.

Toutes autres informations et particularités de même que les conditions du dit contrat peuvent être obtenues sur application faite à M. O'Connor and Hogg, Procureur, Ottawa, Ont.

Pritchard & Andrews

Si vous voulez faire Réparer vos Balances

ÉTAMPES EN CHROMO-LITHOGRAPHIE

PRITCHARD ET ANDREWS

AVIS est par le présent donné qu'application sera faite à la prochaine session du Parlement de la Loi relative à la Compagnie pour un acte incorporant une compagnie devant être connue comme THE OTTAWA RIVER BRIDGE COMPANY et dont le but est de maintenir, ériger et mettre en opération un pont sur la rivière Ottawa de ou à quelque point près de Lockville, dans la vicine de la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, à un autre point de la province de Québec, lequel pont devra servir aussi bien au passage des trains de chemins de fer qu'à celui des autres véhicules, etc. et au trafic généralment avec pouvoir de prélever des taxes de péage sur tout approbés par le Gouverneur Général en conseil pour le passage sur le dit pont de tous piétons, chevaux et autres animaux, trains de chemins de fer, voitures et autres véhicules et aussi avec privilège de bâtir, construire, maintenir et tenir en opération une ou plusieurs lignes de chemins de fer reliant à ce pont toutes lignes de chemins de fer existantes ou à faire sur chaque côté de la rivière.

En date du 12e jour de décembre, 1888. TAYLOR McVEITY, Solliciteur pour les applicants

LE SOUS-SIGNÉ a ouvert un nouveau magasin de Nouveautés et de Tailleur au numéro 84, rue Lyon et est prêt à vendre à bien bon marché et à donner satisfaction à tous.

Wm. B. BRADLEY, 84 rue Lyon.

C. E. WOLF & CIE

Aperteurs fédéraux & provinciaux

48 & 52 RUE ELGIN, OTTAWA

Consultation de 9 heures a. m. à 5 heures p. m.

Plans complets et devis de la cité et des environs fournis sur demande, commandés par la maille ou le télégraphe remplis avec promptitude.

POUR LA Figure, les Mains, la Peau et le Teint en général

Crème de Miel et d'Amende de Hinds, Gélée de Goussier et de Roses de Molodroma.

Un assortiment complet et nouveau des articles de toilette ci-dessus venant d'être reçus.

R. A. McCORMICK

CHIMISTE ET DROGUISTE

75-RUE SPARKS-75

Prescription pour médicaments et familles préparées avec soin

Communication téléphonique, 1-2-88

Quelque chose DE MERVEILLEUX!

Nous avons en magasin environ 300 différents patrons de nouveaux gilets courts pour dames. Ce sont tous des échantillons pour le commerce du printemps. Les dames peuvent à coup sûr en choisir un et avoir la dernière mode.

Les ayant achetés à la note de des prix réduits, vu que ce sont des échantillons, ce qui ne diminue pas leur valeur, nous pouvons les vendre à des prix ridiculement pas.

N. B. — Premiers arrivés premiers servis. (Nous ne pouvons faire autrement.)

WALKER McLEAN & BLANCHET

AVOCATS

Solliciteurs, Procureurs, Agents Patrimoniaux, Notaires, Etc. Etc.

No. 24, RUE ELGIN, OTTAWA. (Devant le Russell.)

NOUVELLE INVENTION

CARTES PROFESSIONNELLES

M. J. GORMAN, LL.B., (Successeur de L. A. Oliver)

Avocat Solliciteur, Notaire, Etc. —BUREAU—

Coin des Rues Rideau et Sussex OTTAWA, Ont.

ARGENT A PRETER

BELCOURT & MACCRACKEN

AVOCATS, PROCUREURS, NOTAIRES, ETC.

ONTARIO ET QUEBEC

Société Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

O'GAR & REMON

AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

PIERRE DE L'HOTEL RUSSEL

MARTIN O'GARA, C. R. E. P. REMON.

McIntyre, Lewis & Code

AVOCATS, SOLLICITEURS, NOTAIRES.

Attention toute spéciale donnée aux affaires immobilières.

Bureau: Au-dessus de la Banque des Marchands, Ottawa.

Argut à prêter sur propriétés foncières.

